

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 539

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et un autre à la Conférence panaméricaine de Lima, affirmant sa foi, entre toutes les forces de paix, dans la collaboration internationale. Des protestations énergiques ont été élevées contre les bombardements de la population civile en Espagne, et les persécutions contre les Juifs. Ajoutons que la Secrétaire générale est en relations avec le Comité Intergouvernemental d'aide aux réfugiés afin d'envisager une collaboration possible entre ce Comité et le Mouvement de Jeunesse.

Aidez la Tchécoslovaquie

Le Conseil National des Femmes tchécoslovaques, à la tête duquel reste indomptablement vaillante notre amie, le sénateur Plaminkowa, nous a adressé plusieurs messages émouvants de dignité, de courage, mais aussi d'amère tristesse, qui font ressortir de façon frappante l'étendue des sacrifices tant moraux que matériels imposés à ce malheureux pays, sous l'un de ces messages, « La Tchécoslovaquie n'a pas perdu les grandes qualités de travail de son peuple, et elle s'efforcera d'en donner l'exemple dans une Tchécoslovaquie nouvelle et plus petite. Elle continuera, comme par le passé, à fournir un travail utile à tous, un travail dont le but est de bien servir ceux qui achèteront ses marchandises et ceux qui les emploieront. Les principes tchécoslovaques de sincérité et d'honnêteté se sont toujours manifestés et continueront à l'être dans la qualité de ses fabrications ».

Et le petit dépliant, que nous avons sous les yeux, énumère en l'illustrant de croquis pressenti et joliment tracés une liste incroyablement longue de produits de tout ordre que pourra livrer la Tchécoslovaquie: métallurgie, appareils électriques, textiles, chaussures, cuirs, bières, produits alimentaires, verrerie, produits chimiques, crayons, allumettes, quincaillerie, caoutchouc, bois, meubles, instruments agricoles, etc., etc. « La Tchécoslovaquie, pays honnête d'un peuple honnête, ne demande pas l'aumône. Elle vous demande du travail. Aidez la Tchécoslovaquie par du travail: vous serez récompensés par la qualité ».

Où nous en sommes...

Une lectrice nous ayant demandé par l'entremise du « Petit Courrier » si la propagande recommandée par plusieurs de nos amies pour trouver de nouveaux abonnés avait porté des fruits, nous ne pouvons mieux faire en réponse que de publier ci-après ce tableau qui parle par lui-même:

Désabonnements (durant la période du 31 août 1938 au 25 janvier 1939) .	70
Nouveaux abonnements durant la même période	20

Perte nette: 50

Nos amis voient donc l'effort de propagande qui s'impose à nous, même simplement pour maintenir notre effectif de l'an passé, et tous les concours seront les bienvenus. Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement

Sylvie (Genève) (envoi de noms et d'adresses de personnes susceptibles de s'abonner).

Anonyme (Vevey) (abandon du montant d'un abonnement payé à double, nous permettant de servir gratuitement notre journal à une ancienne abonnée obligée de nous quitter pour motifs financiers).

Merci d'avance à tous ceux et à toutes celles qui voudront nous aider en s'inspirant de ces moyens.

A UN VOLONTAIRE DE GUERRE TOMBE AU FRONT

Tant de soleil... et ton tombeau est noir et froid,
Tant de fleurs... et aucune ne fleurit pour toi,
Tant de beautés... et tu ne les connais pas,
Tant de créations... et n'y travaillaient point tes bras.

Tant de misères... et tu n'offres pas de secours,
Tant de chants... et tu restes muet et sourd,
Tant de feux... et tu es transi, glacé,
Tant de vies!... et tu es si vite passé!

Elisabeth ROHN.

(Id.).

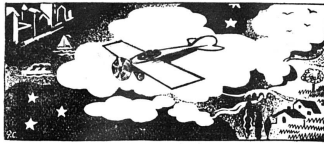
AMES

Il y a des âmes très fines,
Et que la vie a fort peignées;
Elles marchent en énigme
Voulant être devinées,
Jouant avec leur émotion
Et sont terrifiées
S'il n'y a pas de solution.

Elles sont sans cesse égarées
Ne sachant ni sortir, ni entrer;
Elles sont toujours séparées,
Toujours seules dans la foule.
Il semble dans la profondeur
De leur intérieur
Voir un triste rêve ternir...
D'un meilleur monde — un souvenir —

Meta ESCHERICH.

(Id.).



Correspondance

Suisse romande et Suisse orientale

Winterthur, le 24 janvier 1939.

Chère Rédactrice,

Chaque fois que je suis rentrée ces derniers mois d'une conférence « suisse », c'est-à-dire d'une réunion de représentants ou représentants de tous nos cantons j'ai été vraiment frappée d'une

chose: le manque absolu d'intérêt et de compréhension du côté de nos confédérés et confédérées romands pour nos inquiétudes, nos luttes passionnées en faveur de la défense spirituelle nationale, et pour le danger quotidien dont nous menaçons une infiltration étrangère très importante. Cette impression a été confirmée par des conversations avec des amis romands: « La Suisse orientale s'affole, disent-ils, elle perd la tête, et le devoir de la Suisse romande est de se tenir tranquille ». En effet, puisqu'il n'y a pas de danger de son côté, pourquoi s'agitait-elle ?

Or il faut bien constater, que s'il y a danger pour la Suisse orientale — pour ne pas dire allemande ! — il y a danger pour la Suisse entière. Une Suisse, privée de ses cantons non romands, même une Suisse dans certaines parties de laquelle régnerait une mentalité inspirée d'idéals politiques étrangers, aurait bien vite cessé d'être une Suisse telle nous l'entendons.

Et si, dans nos régions, on commence à envi-

Animaux démodés ?...

C'est ainsi, et fort galamment, que M. Gonzague de Reynold nous qualifie, nous autres suffragistes suisses, dans le volume intitulé *Conscience de la Suisse*, qui vient, nous apprend la *Vie Protestante* de Genève, de paraître en librairie. Et de ce volume, et toujours d'après ce que nous en dit la *Vie Protestante*, M. Gonzague de Reynold veut bien consacrer tout un grand chapitre à nous exposer, à nous femmes suisses, quels sont nos devoirs nationaux. Sans doute étions-nous incapables d'y songer par nous-mêmes, et n'est-il pas infiniment précieux qu'un homme tel que M. Gonzague de Reynold veuille bien nous instruire à cet égard ?

Tout de même, il faut l'avouer, ces devoirs nationaux, nous ne les envisageons pas tout à fait du même point de vue que M. de Reynold. Car, d'après l'écrivain fribourgeois, notre tâche serait d'abord de mettre dans la vie quotidienne la joie, l'élégance, et même l'imprévoyance de notre féminité. Assises à la porte de la ville, nous ferions ainsi honneur à notre époux, et rendrions plus accueillante la cité... Nous devrions aussi défendre la société en demeurant assises (que de sièges il faudrait pour cela! et pourquoi donc M. de Reynold a-t-il peur de nous voir debout?...), aux sources de la vie sociale, qui sont la famille, la maison, le domaine, le lieu, la cité. Mais notre influence, comprenons-le bien, devrait se manifester en dehors de toute politique, au sens rétréci et vulgaire de la démocratie, et notre action serait d'autant plus forte que nous aurions renoncé au féminisme (est-il besoin de le dire, d'ailleurs, puisque la suffragette étant « un animal démodé », il va de soi que la femme « noblement vêtue » pour faire honneur à son époux que M. de Reynold nous présente comme modèle, ne pourrait que s'en détourner avec effroi...)

Inutile de prolonger les exemples de ce galimatias romantique. Il est des personnes qu'il a scandalisées. Nous les trouvons bien bonnes de le prendre au sérieux. Car la conception que M. de Reynold se fait de la vie nationale actuelle est si totalement différente de la nôtre que nous avons l'impression en le lisant de ne pas appartenir au même monde. Cette conception arriérée, réactionnaire — nous ne

dirons même pas féodale, car aux temps de la féodalité, combien de femmes en l'absence des chefs masculins devaient prendre de lourdes responsabilités pour défendre, autrement qu'assises et parées aux portes de la ville, le domaine ou le lieu ? — étroite et banale du rôle de la femme est en désaccord si complet avec les dures réalités, les terribles exigences de la vie d'aujourd'hui qu'il faut mettre volontairement un bandeau sur ses yeux pour ne pas s'en apercevoir. Que fait M. de Reynold de la foule des ouvrières peinant à l'usine ? de la masse des paysannes courbées sur la terre du jardin ou du champ ? de la misère des travailleuses à domicile, tirant fiévreusement l'aiguille ? de l'angoisse qui se lit sur les visages des chômeuses ? Connait-il les préoccupations des mères qui songent à l'avenir de leurs filles ? celles des ménagères devant le renchérissement continu de la vie ? celles des travailleuses sociales qui essaient de remonter le courant du paupérisme ou de l'immoralité ? celles des intellectuelles aussi, qui voient en cette démocratie « rétrécie et vulgaire » le seul salut de notre pays dans la tourmente actuelle, et pour lesquelles le devoir national n'est certes pas celui de l'imprévoyance ? Et n'y a-t-il pas une touchante naïveté de sa part à déclarer que, les hommes ayant amené le pays dans une impasse, il n'y a que les femmes qui puissent les aider à en sortir... par quels moyens ? Car, si « animaux démodés », nous continuons, nous suffragistes suisses à réclamer ce droit de vote — que nous serons bientôt les seules femmes de toute l'Europe à ne pas posséder — c'est pour mieux le remplir, notre devoir national; c'est pour être plus aptes à soulager la misère, à protéger l'enfance et la maternité, à améliorer les conditions de vie des faibles, à lutter contre la pègre de l'immoralité publique; et c'est aussi et surtout pour mieux mettre au service du pays nos forces efficaces et nos responsabilités joyeusement acceptées, afin de mieux défendre ce qui est la base de son existence et sa mission dans le monde: notre liberté matérielle et spirituelle...

...Si bien que, devant les exigences urgentes de l'heure, on ne peut s'empêcher de se demander laquelle des deux conceptions, celle de M. de Reynold ou la nôtre, est la plus démodée ?...

E. G.



Publications reçues

Odette SIMON, Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. *Si j'avais su... ou la femme devant les difficultés de la vie*. Préface de M. Germain Martin. 1 vol. Recueil Sirey, Paris 1938, 20 fr. franc.

Voilà certes une brochure attendue de toutes les femmes françaises et qui leur permettra de prendre toutes mesures utiles au cours des mille et une circonstances difficiles, embrouillées de leur existence. « Si j'avais su... » Evidemment, si j'avais su... « Mais comment aurais-je pu savoir... » Que de fois n'entend-on pas ces lambeaux de phrases de désespoir au cours d'une consultation juridique. Eh! bien! M^{me} Odette Simon, en

style enjoué et clair, chapitre après chapitre, met à la portée de ses lectrices toutes les connaissances indispensables et point compliquées du tout qui leur épargneront de se trouver en face de situations souvent moralement et matériellement inextricables.

Que ce soient des questions de la vie courante comme celles d'objets perdus, de quittances, d'achats, de chambre à louer, de conditions de travail, ou de problèmes plus complexes comme ceux du mariage, de la puissance paternelle, du divorce et de ses conséquences, de l'enfant né hors mariage, du testament ou encore de l'héritage, etc., etc., l'auteur expose son sujet du point de vue pratique avant tout, avec exemples à l'appui, évitant le plus possible les termes juridiques souvent froids et trop savants, les circonlocutions inutiles, conservant cependant l'essentiel de ce qu'il a à nous enseigner.

Un seul regret pour nous, femmes suisses, c'est que ce petit volume ne puisse nous rendre le même service qu'à nos amies françaises, car les notions données et par voie de conséquences les solutions apportées aux questions traitées ne cadrent pas ou peu avec notre droit suisse. Tantôt la procédure de la loi française (qui consacre maintenant, répétons-le, la capacité pour la femme mariée d'agir, de traiter sans l'autorisation de son mari) permet des solutions rapides, moins compliquées, donc plus pratiques que celles de notre droit; tantôt au contraire, loi et procédure nous paraissent accumuler les formalités et multiplier à l'infini les embûches dont est pavée la route de la pauvre plaignante.

Bon succès donc au bienfaisant petit volume de M^{me} Odette Simon et souhaitons voir bientôt

sager sérieusement les nécessités de faire face à une invasion subite d'un côté ou d'un autre, ceci ne provient en aucune façon d'un affolement sans raison, ou d'une inquiétude sans motifs. Il s'agit tout simplement de précautions qui dans l'intérêt de la défense du pays, sont tout aussi importantes et aussi nécessaires que la défense militaire elle-même. Et nous autres femmes, pacifistes de cœur et d'âme, qui abhorrons de devoir nous occuper de tout cela, nous devons bien aussi déclarer nettement une fois que nous aurions encore bien plus horreur d'être annexés un jour ou l'autre par un système politique qui est diamétralement opposé à notre credo démocratique.

Si, du côté romand, l'on ne se rend pas compte de la propagande étrangère qui agit dans d'autres régions du pays, eh bien, si nous nous disons que les choses sont ainsi, pourquoi ne pas nous croire ? Pourquoi ne pas nous aider, nous soutenir, nous rendre de plus en plus forts, en pensant à notre belle devise: *chacun pour tous* ?

El. St.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, s'est réuni le 12 janvier à Zurich. Trois questions principales firent l'objet d'une étude très approfondie: 1. *Le rôle de nos Associations féminines dans la défense du pays*; 2. *La question des réfugiés*; 3. *L'organisation du service civil pour les jeunes filles*.

1. M^{lle} Nef, présidente, donna un compte-rendu de la séance convoquée le 11 janvier, à Zurich, sur l'initiative de l'Office de Guerre pour l'Assistance Sociale. M. Saxer, Directeur de l'Office fédéral des Assurances sociales présida cette séance, à laquelle le Colonel Stammbach parla du rôle de la femme suisse pour la défense du pays. A la suite de cette séance à laquelle participaient les grandes organisations féminines, la Croix-Rouge et les Samaritains, un Comité d'action de 9 membres fut constitué. M^{lle} Nef a accepté d'y représenter l'Alliance et de se mettre en rapport avec les représentants de la Croix-Rouge et des Samaritains. Un effort devait être fait en vue de renforcer les contingents de ces organisations, il s'agit de faire appel aux Sociétés féminines et de les éclairer sur les moyens de se préparer effectivement aux tâches qui pourraient les attendre en cas d'épidémie ou de conflit.

2. La nouvelle Commission chargée d'étudier le projet de M^{lle} Neuschwander, sur le Service civil pour les jeunes filles a été constituée. Ses membres ont été choisis dans les quatre parties de la Suisse. Le service civil que proposent les Sociétés féminines est une préparation volontaire, civique et ménagère pour les jeunes filles et ne doit pas être confondu avec de nombreuses autres propositions ayant surgi ces temps.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872

DIRECTION GÉNÉRALE: 2, Place de Hollande

Agents Généraux pour Genève:

MM. MÉGEVANT & CHUIT

59, Rue du Stand, Tél. 4 70 09.

INSPECTRICE: M^{me} J. VUILLIEN-ERNST

2, Rue des Vollandes, Tél. 5 00 48.

paraître un petit ouvrage semblable à l'usage des femmes suisses.

E. KAMMAGHER, av.

Cécile DELHORBE: *Edouard Rod*, 1 vol. Editions Victor Attinger, Paris et Neuchâtel. 1939.

Un sous-titre informe le lecteur que ce volume a été écrit d'après des documents inédits et avec vingt illustrations hors-texte. On y voit, en effet, la maison natale de Rod, à Nyon, ses diverses autres habitations, et, outre son propre portrait à divers âges, ceux de sa famille et de quelques amis illustres. Quant aux sources dont l'auteur s'est servi, elles sont nombreuses et variées: correspondance, articles, renseignements communiqués par les proches ou les amis, archives cantonales et universitaires, plus une cinquantaine d'ouvrages, dont ceux de Rod lui-même naturellement.

De tout cela, M^{me} Delhorbe a fait un livre qui fourmille de détails sur la vie et la production de l'écrivain. Livre touffu, que l'abondance même de la documentation rend parfois un peu confus. Il est vrai de dire aussi que la vie difficile de Rod, après une enfance triste, bien faite pour exacerber le complexe d'infériorité, ne se prête guère à un exposé lumineux; tant d'efforts sans cesse pour se frayer sa voie, tant d'insuccès, de heurts, de déboires! Et puis, ce désaccord perpétuel avec son milieu — autre élément de luttes. Pour les Français, il est trop Suisse, pour les Suisses, il est trop Français. On trouverait, dans ces pages véridiques encore plus d'un point à relever pour conclure, au sujet de l'homme et de son œuvre littéraire: manque d'une belle ligne harmonieuse.

M^{me} Delhorbe évoque les nombreuses célébrités parisiennes avec lesquelles Rod fut en rapports,

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie (Genève) à toutes. — Un peu avant la fin de l'année, une courtisane a posé une question d'un intérêt tout spécial étant donné son actualité au sujet des grands magasins. Leur institution, évidemment préjudiciable au « petit commerce » est-elle un bien ou un mal au point de vue social en général? Notre devoir féminin est-il de les soutenir? ou devons-nous conserver notre clientèle aux commerçants qui, en effet, souffrent d'une concurrence contre laquelle ils ne peuvent lutter?

Depuis lors, afin de donner une base à mon opinion personnelle, j'ai essayé de me documenter. Relu le roman de Zola: Au Bonheur des Dames (l'histoire du premier grand magasin, à Paris) et lu le très intéressant ouvrage documentaire de Fernand Laudet: La Samaritaine (en sous-titre « Le génie et la générosité de deux grands commerçants »). Cette dernière lecture, surtout, est instructive car elle montre clairement l'activité commerciale étendue au domaine de l'action sociale sans que la prospérité de la maison en souffre. Au contraire, car l'employé bien traité en devient le soutien. D'autre part, à l'occasion d'un séjour à Paris, j'ai visité plusieurs institutions philanthropiques fondées par les chefs des grandes entreprises: garderies d'enfants, maison de vacances et de repos, etc. Des caisses de retraite assurent la vieillesse des employés. La cité-jardin est aussi très appréciable. L'employé marié d'abord locataire, devient propriétaire par la suite, et ses enfants sont élevés au bon air. Le quartier des grands magasins du Printemps, à Viroflay, est charmant.

Tous ces privilèges, le petit commerçant, quelle que soit sa bonne volonté, ne peut les offrir à son personnel. C'est en ce sens que l'entreprise collective est utile. Il est certes malheureux que des hommes gens se trouvent privés de leur gain, mais, au lieu de cela, ils ont un âge parfois avancé et d'un état de choses passager. Le « petit com-

1 Nous attirons l'attention de nos lectrices sur le cours organisé par l'Association genevoise pour le Suffrage qui donnera M^{lle} Marie Ginsberg et au programme duquel figure justement cette question-là. (Red.).

merce continue à « marcher » normalement dans les quartiers éloignés du centre de la ville et d'autre part, les jeunes gens spécialisés dans la vente, la comptabilité, etc. trouvent des emplois dans les nouvelles entreprises. Certains commerçants sacrifiant leur liberté, se sont même placés comme chefs de rayons. Ils avaient avoir moins de soucis. Il faut encore reconnaître qu'en raison des multiples commodités que présente son organisation, le grand magasin répond certainement aux besoins de la vie nouvelle.

Mais les exemples bienfaisants que je cite plus haut sont encore l'exception. Dans la généralité, nos grands magasins se contentent d'être des moyens de gagner de l'argent sans avoir égard à l'œuvre sociale qui est la véritable raison d'être de l'entreprise commerciale collective.

Les femmes sont maîtresses de l'achat. Nos associations féminines ne pourraient-elles faire une enquête sur l'organisation des grands magasins en Suisse et, au besoin, intervenir auprès des dirigeants pour obtenir d'eux une protection plus efficace des employés? Si ces Messieurs nous comprennent, nous leur aiderons de tout notre pouvoir à réaliser l'idéal déjà une fois réalisé par M. et Mme Cognac, les fondateurs de La Samaritaine. Si non, nous laisserons les brasseurs d'affaires à leur médiocrité et nous reconstruirons la fortune du commerce privé auquel, jusqu'à nouvel ordre, la modeste cliente que je suis reste fidèle! Que toutes les courtisanes donnent leur opinion. La question est de toute importance.

Chère Rédaction, pardon de cette conférence! La plume me brûlait les doigts.

Recluse (Genève) à toutes. — Malade depuis plusieurs années et pauvre par-dessus le marché je dois me débattre avec la vie et chercher tous les moyens possibles pour « tenir » bravement. Parfois, c'est dur de je l'avoue et le découragement montre le bout de son nez. J'ai déjà fait bien des expériences réconfortantes mais j'aimerais savoir comment, vous les valides, regarderiez la situation si, tout à coup, vous étiez entravées physiquement et incapables de poursuivre une carrière quelconque. Vos suggestions intéresseraient probablement plusieurs, car les malades sont nombreuses et ont besoin de vos pensées aidantes.

ville et de la campagne afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Nous avons choisi comme objet d'étude de notre journée: La préparation de la femme au service de son pays.

Toutes les femmes, membres ou non de sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette XII^{me} Journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet esprit, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.
La Secrétaire: L. COMTE.

Association pour le costume vaudois:

La Présidente: J. BARRAUD.
La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des femmes vaudoises:

La Présidente: A. GILLBERT-RANDIN.
La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15: Chœur d'ensemble: Chantons notre aimable patrie. Allocation de M. le Président du Conseil d'Etat PORCHET, délégué du Conseil d'Etat.
D'une génération à l'autre, par M^{lle} Marguerite EVARD, Dr. ès lettres (Saint-Sulpice).

Un Service national pour les jeunes filles? M^{lle} R. NEUSCHWANDER, directrice du Bureau d'orientation professionnelle pour les jeunes filles (Berne).

14 h. 15: La maison en terre vaudoise, par M. F. GILLIARD, architecte (Lausanne).
Partie récréative.

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (coudre, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct., pain et service compris); l'après-

midi, à 16 h. 30, thé: le verre, 30 ct., service compris (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 ct. sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de M^{lle} Françoise Fonjallaz, à Epesses, et M^{lle} L. Comte, avocate, 15, rue du Midi, à Lausanne.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 4 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Thé mensuel. — 16 h. 30: Une fondation nouvelle à Genève, la maison d'accueil, causerie par M^{me} Fatio-Naville.

Lundi 6 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (Thé suffragiste): Le problème de la prostitution et la rééducation des prostituées majeures, conférence à l'occasion du projet de création à Genève d'une maison d'accueil pour prostituées majeures, par M. le Dr. Jules Droin, président du Comité de la Fédération abolitionniste et M. D. Anet, député au Grand Conseil. — Discussion.

Jeudi 9 février:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: La vertu éducative de notre devise nationale, causerie par Radio, par M^{me} Marianne Gagnebin (Neuchâtel).

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, rue des Savoises, 20 h. 30: Le problème de la prostitution. II. L'action sociale dans la lutte contre la prostitution, conférence publique et gratuite, par M^{lle} Gourde, présidente du Cartel d'Hygiène sociale et morale.

Vendredi 10 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux. Taverne sans alcool de Plainpalais, 17 h. 45. Séance mensuelle, 18 h. précises: Une maison d'accueil pour prostituées à Genève, causerie par M^{me} Fatio-Naville.

Lundi 13 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19 h. 30, Lycéum-Club: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées.

Mardi 14 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Que deviendra la vieille ville? causerie avec projections lumineuses, par M^{me} Pierre Guinand, président du Guet. Introduction par M. Paul Naville, président du Comité de défense de la vieille ville.

Mercredi 15 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30. Club de rapprochement.

Jeudi 16 février:

LAUSANNE: Buffet de la Gare, 10 h. 15: Journée cantonale des Femmes vaudoises (voir programme détaillé ci-dessus).

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, 2, rue des Savoises, 20 h. 30: Le problème de la prostitution. III. La situation actuelle en Suisse et à l'étranger. La traite des femmes et la S. d. N., par M. Reclis, ancien secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale.

Id. GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, rue des Chaudronniers, 20 h. 30. Soirée musicale, au profit du fonds de campagne de l'Initiative pour le droit de vote des femmes, avec l'aimable concours de M^{me} Chérifdjian-Charrey, professeur au Conservatoire, H. Vernet, soprano, et de M^{lle} Nina Chérifdjian, diplômée de virtuosité du Conservatoire. Après le concert, réception au buffet. Cartes à l'entrée.

Vendredi 17 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 20 h. 30: Soucis et responsabilités économiques des Femmes, série de cinq causeries, par M^{lle} Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'Etudes sociales (Voir programme détaillé ci-dessus).

Impr. anc. P. RICHTER, rue Ali-Vincent, 10

Association Genevoise pour le Suffrage Féminin

Soucis et Responsabilités Economiques des Femmes

Cinq causeries suivies de discussion par M^{lle} MARIE GINSBERG

lie. es sciences sociales, prof. à l'Ecole d'Etudes sociales.

le vendredi, à 20 h. 30

à la Taverne sans alcool de

Plainpalais

(Entrée: 6, rue de Saussure)

Vendredi 17 février:

Comment faut-il acheter? (à l'aventure? ou conscientes de nos responsabilités?)

Vendredi 24 février:

Que faut-il acheter? (des marchandises suisses ou étrangères?)

Vendredi 3 mars:

Où faut-il acheter? (dans les grands magasins? chez le détaillant du coin? à la Coopérative?)

Vendredi 10 mars:

Pourquoi la vie actuelle est-elle chère? Comment pourrions-nous y remédier?

Vendredi 17 mars:

Pouvons-nous nous passer les uns des autres? (comme individus? et comme nations?)

Prix des 5 séances: 4 fr.

Chaque séance: 1 fr.

Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 513 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

AUX GOURMETS

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Etablissements à Lausanne - TÉL. 391 22

envoie sur commande et contre remboursement: Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre) - Saucisse à rôtir (le mercredi et vendredi - Saindoux)

La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTÉ USE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève

(côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

XII^{me} Journée des femmes valdoises

le jeudi 16 février 1939, à Lausanne
Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

Mesdames,
C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la XII^{me} Journée des Femmes vaudoises aura lieu le Jeudi 16 février 1939, Salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que cette journée sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes.

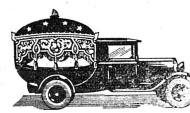
Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la

ainsi que ses amis en Suisse romande, dans le monde des lettres, et la figure de l'épouse — M^{me} Rod — qui semble avoir été le dévouement conjugal en personne, et celle encore de Nancy Vuille (en littérature André Gladès), qui était entrée dans sa vie durant son professorat à l'Université de Genève, et dont la mort fut pour lui un coup terrible.

Vie tourmentée, même si le succès a fini par venir, même si l'homme a eu des amis, l'écrivain des admirateurs. La tâche de la biographe n'était pas aisée.

M.-L. P.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES